Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Avril 2026 : le taux de chômage recule à 4,8%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud diminue de 0,1 point pour s'établir à 4,8% à la fin du mois d'avril 2026. Il recule également de 0,1 point au niveau national et romand.

Le canton de Vaud compte, à fin avril, 20'529 chômeurs et chômeuses [(1)], soit 250 personnes de moins par rapport à la fin du mois de mars 2026 (-1,2 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi [(2)] suit une évolution similaire et se fixe à 31'115 (-1,2 %). Il y a un an, au mois d'avril 2025, le taux de chômage se situait à 4,3%.

Au cours du mois d'avril 2026, les ORP vaudois ont inscrit 2929 nouvelles personnes et annulé 3316 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3349 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en hausse de 13,1 % par rapport à mars 2026.

Pour le mois sous revue, les améliorations mensuelles les plus marquées concernent surtout les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-107), les « manœuvres dans l'industrie, manutentionnaires » (-45), les « professions scientifiques (biologiste, chimiste, …) » (-30) et les « employés de commerce, de bureau » (-28).

Sur le plan régional, six districts sur dix voient leur taux de chômage rester stable ce mois. Le district de Morges (3,6%) présente une augmentation de taux de 0,1 point, tandis que les districts de l'Ouest lausannois (5,9 %) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5,1 %) enregistrent une diminution de taux de 0,1 point. En baisse de 0,3 point, le district de la Broye-Vully (5,4%) affiche le plus net repli.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2344, en hausse de 5 personnes en un mois (+0,2%) et de 438 personnes en comparaison annuelle (+23,0%).

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

[1] Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d’un placement.

[2] Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l’un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S’il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,4%.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2026

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, francoise.favre(at)vd.ch